



GRAND CONSEIL
GROSSER RAT
ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Commission de justice CJ
Justizkommission JK

Rue de la Poste 1, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 50, F +41 26 305 10 49
www.fr.ch/gc

Secrétariat du Grand Conseil
Rue de la Poste 1, 1701 Fribourg

Monsieur
Denis Erni
Boîte postale 408
1470 Estavayer-le-Lac

Fribourg, le 21 mai 2015

Votre courrier du 7 avril 2015 adressé au Grand Conseil du canton de Fribourg

Monsieur,

La Commission de justice du Grand Conseil du canton de Fribourg, en sa séance du 6 mai 2015, a pris connaissance de votre courrier daté du 7 avril 2015.

Il a été constaté, au terme de l'examen de vos diverses réflexions et appréciations du fonctionnement de la Justice, que votre courrier tend *in fine* à la contestation et à la remise en cause de procédures, respectivement de décisions prononcées à votre encontre.

La Commission de justice, à l'instar du Grand Conseil, n'est pas une autorité de recours et n'a donc pas compétence pour s'ingérer dans des procédures conduites en toute légitimité par les autorités judiciaires, lesquelles sont légalement constituées. Par conséquent, la poursuite de l'examen de votre correspondance ne se justifie pas.

La Commission de justice vous informe en sus qu'à l'avenir, toutes demandes ou courriers de votre part, de même nature que celui présentement examiné, seront classés sans suite et sans accusé de réception.

Nous vous prions de bien vouloir prendre bonne note de ce qui précède et nous vous présentons, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Emmanuelle Kaelin Murith
Présidente

Samuel Jodry
Secrétaire parlementaire